



aux sections de

Seine Saint Denis,
Eure,
Hérault,
Vaucluse,
Morbihan
Nièvre

Cher(e)s camarades,

Dans le cadre des discussions entre la Direction générale et les syndicats sur l'amélioration des conditions de vie au travail, une expérimentation va être menée (elle est déjà en cours en Seine Saint Denis, Eure et DG) sur la mise en place d'espaces de dialogue, sous la coordination de l'Institut de recherche économique et sociales (IRES).

Votre département a été choisi par l'administration pour mener cette expérimentation qui va comporter plusieurs modalités au niveau des services : entre agents, entre agents et cadres, entre cadres...

Dans la conception que la CGT défend, ces espaces de dialogue doivent permettre aux agents de se réapproprier collectivement la question du travail, de son organisation et de débattre des difficultés qu'ils rencontrent pour accomplir les missions.

Parallèlement, nous ne cessons d'exiger de la Direction générale qu'elle s'exprime sur les moyens qu'elle entend mettre sur la table pour résoudre les problèmes repérés par les agents et quelle latitude sera laissée à des initiatives locales.

Comme vous vous en doutez c'est le sujet sur lequel les réponses administratives sont pour le moins évasives.

Ceci étant, le contenu des échanges au sein de ces espaces de dialogue devra faire l'objet d'un examen en CTPD. Cela veut clairement dire que les représentants de la CGT peuvent trouver là des points d'appui supplémentaires pour la défense des revendications des agents et l'amélioration de leurs conditions de vie au travail.

Afin d'aider les sections concernées à suivre cette expérimentation et leur donner quelques éléments de fond sur l'enjeu de ces espaces de dialogue, nous allons constituer au cours de l'été un dossier sur ce sujet composé d'articles de presse, de contributions de chercheurs et de nos interventions dans les groupes de travail. Ce dossier vous sera adressé à la rentrée.

Nous demandons aux sections de prêter toute l'attention nécessaire à ces expérimentations, de nous faire part des informations qu'elles pourront recueillir et de leurs réflexions. En effet, afin que nous puissions faire un bilan étayé de ces expérimentations, nous aurons besoin de disposer d'un maximum d'éléments.

Nous sommes bien évidemment à votre disposition pour toutes précisions que vous jugerez utiles.

Bien fraternellement,

Michel Faure
*Chargé du suivi du dossier
conditions de vie au travail*